

TARIFS 2017-2018

LYCEE

CONTRIBUTION FAMILIALE :

MONTANT MINIMAL : 46,00 € par mois sur 10 mois

Conformément aux vœux de l'enseignement Catholique et des Evêques, conformément également au Projet de l'Etablissement, le Conseil d'Administration a décidé de mettre en place un système qui permette l'accès de Saint François-Xavier à toutes les familles quelles que soient leurs ressources. Il vous est donc proposé d'exercer la **solidarité** et l'**entraide** en versant une **contribution supérieure** en fonction de vos possibilités selon le tableau suivant basé sur vos revenus mensuels :

Choix de la contribution :

Revenus nets imposables mensuels :
Auxquels il faut ajouter :
- Allocations familiales

Règlement mensuel : (1)

Option →	A	B	C	D	E	F	G
Revenus nets Imposables mensuels →	Moins de 1 400 €	De 1 400 € À 1 800 €	De 1 800 € À 2 100 €	De 2 100 € À 2 400 €	De 2 400 € À 2 800 €	De 2 800 € À 3 500 €	Plus de 3 500 €
Tarif mensuel →	46,00 €	56,00 €	66,00 €	74,50 €	82,00 €	90,00 €	102,50 €

N.B. : ACTIVITÉS ET ETUDE DU SOIR GRATUITES

RÉDUCTION POUR FAMILLES DE 3 ENFANTS et plus scolarisés à St François-Xavier
A partir du 3ème enfant réduction de 46,00 € par mois.

RESTAURATION : (1)

- Occasionnel : complet : 6.15 € - médium : 5.65 € - express: 4.55 €

- Demi-pension : complet : 5.60 € - médium : 5.30 € - express: 4.25 €

Tous les élèves reçoivent une carte crédit-repas. Les externes doivent approvisionner régulièrement cette carte en déposant un règlement à la comptabilité au début de chaque mois.

INTERNAT : (1) Forfait de 322.50 € par mois comprenant :

- L'hébergement
- La restauration (petit déjeuner, déjeuner, goûter et dîner)
- Surveillance
- Activités en interne

(1) Possibilité de paiement mensuel ou trimestriel (1er trimestre = 4 mois, 2ème trimestre = 3 mois, 3ème trimestre = 3 mois),
Possibilité de prélèvement automatique.